



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ligne SNCF Le Havre-Rouen-Paris : une circulation en difficulté

Question écrite n° 6697

Texte de la question

Mme Sira Sylla attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur les difficultés que rencontrent les usagers de la ligne SNCF Le Havre-Rouen-Paris. Suite aux intempéries qu'a connu le territoire de Seine-Maritime dernièrement, tant à cause des inondations que de la neige qui s'en est suivi, la SNCF a modifié son plan de transport pour l'adapter aux conditions de fonctionnement des trains. Or alors que la vague d'intempéries s'est dissipée, des annulations de train supplémentaires et des retards répétés s'additionnent, prolongeant ainsi sans explication les dysfonctionnements du réseau ferroviaire. Cette ligne rencontre des problèmes de fonctionnement depuis plusieurs années, avant même le problème des intempéries. Les usagers sont aujourd'hui à bout. Les trains qui desservaient les gares entre Paris et Rouen étant supprimés en majorité, les usagers se retrouvent obligés de prendre les TER s'arrêtant dans toutes les gares alors qu'ils avaient la possibilité de prendre des trains directs jusqu'à Rouen. De plus, les trains supprimés ne laissent que peu de choix dans les plages horaires et les usagers se retrouvent plus qu'à l'étroit dans des trains bondés. Les contrôleurs ne peuvent plus circuler pour effectuer leur travail, les passagers se retrouvent assis par terre ou, tant bien que mal, debout, engageant ainsi la sécurité de tous. Les tensions entre les voyageurs sont à la limite d'en venir aux mains. Ces désagréments ne s'arrangeront pas puisque la SNCF Normandie a annoncé une série de travaux engendrant de nouvelles modifications du réseau ferroviaire. À titre d'exemple, dans le cadre du renouvellement d'aiguillages en gare de Paris-Saint-Lazare du 23 au 25 mars 2018, les équipes de la SNCF effectueront des remplacements d'appareils, prévoyant ainsi un allongement du temps de transport estimé à une heure. Autre exemple, dans le cadre du projet EOLE (prolongation du RER E), les équipes de la SNCF mèneront des travaux d'aménagement des infrastructures à hauteur de Poissy, du 31 mars au 3 avril 2018. Durant cette période, les circulations ferroviaires des axes Le Havre-Rouen-Paris emprunteront un itinéraire alternatif, avec un allongement du temps de trajet de 15 à 40 minutes. La réforme de la SNCF annoncée par le Premier ministre Édouard Philippe tend à répondre aux inquiétudes des usagers de la SNCF de tout le territoire français. Il s'agira d'adopter des mesures permettant une « meilleure qualité de service pour les usagers des transports et une gestion plus efficace de l'entreprise », comme l'a déclaré le Premier ministre le 26 février 2018. Ce nouveau pacte ferroviaire paraît mieux adapté aux attentes des voyageurs, d'autant plus que ces derniers participent à l'entreprise à hauteur de 14 milliards d'euros chaque année provenant de leurs impôts. Avant que le nouveau pacte ferroviaire annoncé par le Gouvernement le mercredi 14 mars 2018 ne puisse se mettre en place, elle souhaiterait faire part de l'urgence à rétablir des horaires réguliers sur la ligne SNCF Le Havre-Rouen-Paris. Sollicitée par bon nombre d'usagers de sa circonscription et elle-même passagère de cette ligne SNCF, elle a pu constater tous les désagréments avancés plus haut. Elle souhaiterait ainsi connaître les dispositifs qu'elle peut mettre en place, afin de mettre un terme à une situation que la SNCF avait annoncée comme « exceptionnelle » mais qui semble se prolonger.

Texte de la réponse

La desserte Intercités Paris-Rouen-Le Havre a connu ces derniers mois une qualité de service dégradée. Elle est notamment confrontée à la vétusté des matériels Corail et de traction utilisés pour son exploitation. Âgés d'une quarantaine d'années, ces matériels sont devenus très sensibles au moindre aléa et leur utilisation à flux tendu fait que la moindre défaillance a une incidence sur une grande partie du service. De plus, des difficultés

liées à la maintenance des trains automoteurs à deux niveaux ont été rencontrées. Ainsi, les taux de suppression ou de composition réduite de trains pour des causes liées au matériel ont atteint des niveaux trop élevés. Au travers de différentes conventions, l'État et la région Normandie ont décidé d'agir pour améliorer à moyen terme cette situation, le premier en finançant le renouvellement du matériel roulant de ces lignes à hauteur de 720 M€, la seconde en reprenant les lignes Intercités normandes le 1er janvier 2020 et en contribuant à leur fonctionnement à hauteur de 35 M€ en 2018 et en 2019. À court terme, SNCF Mobilités mène des actions sur l'organisation de ses équipes de production et recherche des matériels roulants disponibles compatibles avec la production du service, afin d'améliorer la qualité de service et notamment le respect de la composition des trains. Par ailleurs, constatant le service fortement dégradé, SNCF Mobilités a appliqué une mesure commerciale au mois de mars 2018 (avant le début du mouvement social national) en appliquant une réduction de 15 % sur les abonnements lors de l'acquisition ou du renouvellement du coupon hebdomadaire ou mensuel. Les effets positifs du plan d'action mis en place par SNCF Mobilités sont attendus dès la fin du printemps 2018. Ils ont cependant été atténus par les mouvements sociaux qui retardent les programmes de maintenance des matériels et réduisent les capacités de production. L'État suit avec vigilance les actions entreprises par SNCF Mobilités qui permettront d'améliorer la situation pour les voyageurs normands.

Données clés

Auteur : [Mme Sira Sylla](#)

Circonscription : Seine-Maritime (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6697

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [20 mars 2018](#), page 2291

Réponse publiée au JO le : [3 juillet 2018](#), page 5840